

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

LYCEE BILINGUE DE JAPOMA

N° immatriculation : 7IH1GSFD110083099

B.P. : 7297 Douala Tel. : 243.06.05.05

Email: lyceebilinguejapoma@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

REGIONAL DELEGATION OF LITTORAL

DIVISIONAL DELEGATION OF WOURI

GBHS JAPOMA

Immatriculation N° : 7IH1GSFD110083099

P.O. Box: 7297 Douala Tel 243.06.05.05

Email: lyceebilinguejapoma@yahoo.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2022/2023

- Rentrée du personnel administratif : lundi 29 août 2022 à 7h 00
- Rentrée des personnels enseignants et autres : mercredi 31 septembre 2022 à 7 h00
- Rentrée des élèves et début des cours : lundi 05 septembre 2022 à 7h 00

▪ **INSCRIPTIONS**

Date de début : Mercredi 17 aout 2022

▪ **MONTANTS A DEBOURSER A L'INSCRIPTION :**

NIVEAUX	FRAIS EXIGIBLES	CONTRIBUTION APEE	FRAIS D'EXAMEN + TIMBRES	TOTAL
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , F1, F2, F3	7500 frs	25000 frs	////////////////	32 500 frs
3 ^e	7500frs	25000 frs	3500+2500	38 500 frs
2 ^{ndes}	10000 frs	25000 frs	////////////////	35 000 frs
1 ^{ères}	10000 frs	25000 frs	9500+1500	46 000 frs
Tles	10000 frs	25000 frs	10500+2500	48 000 frs

N.B : Prévoir 200 frs (Deux cents francs) de frais d'opérations bancaires.

▪ **MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION**

- Obtenir un quitus d'inscription auprès des agents financiers (intendant, trésorier de l'APEE) de l'établissement
- Se diriger auprès des opérateurs agréés par le MINESEC. (MTN, Orange, Express Union, Afriland, Ecobank, Campost)
- Retourner auprès de l'intendant pour obtenir une quittance, seule garantie du paiement des frais d'inscription.

N.B : *Les inscriptions/réinscriptions se feront exclusivement sur la base des listes provisoires disponibles.*

DU RYTHME DE FREQUENTATION

Conformément aux instructions ministérielles sur la pratique de la mi-temps, les cours se dérouleront de la manière suivante :

NIVEAUX	PERIODE	TRANCHE HORAIRE	PAUSE	OBSERVATIONS
F1, 3 ^e , 2 nd , PA4, TA4	Matinée	7h 00 -- 11h 45	11h 45- 12h 15	Mi-temps
F3, PC/D, TC/D	Journée continue	7h 00 -- 11h 45	11h45- 12h15//12h15- 14h30	Journée continue
F2, 6 ^e , 5 ^e , 4e	Après-midi	12h 15-- 17h 00	14h30- 14h45	Mi-temps

▪ DE L'UNIFORME SCOLAIRE

La tenue de classe reste inchangée. Le modèle exigé sera cousu sans fantaisie.

LE HAUT : Chemise veste de couleur bleu ciel, à courtes manches, deux petites fentes aux côtés et trois poches plaquées à l'avant. La poche supérieure, sur le côté gauche de la poitrine, porte l'écusson ainsi que les noms, prénoms et classe de l'élève brodés en majuscules et au fil rouge.

LE BAS : un pantalon bleu marine couvrant les chevilles pour les garçons, et une jupe bleu marine couvrant les genoux pour les filles. Dans tous les cas, ces deux accessoires vestimentaires ne devront aucunement entraver les mouvements de l'élève.

N.B : Les filles et les garçons ont les cheveux courts.

▪ DE LA QUALITE D'ELEVE

Sera considéré comme élève, celui qui aura satisfait aux conditions suivantes :

- Présentation d'un reçu de paiement des frais d'inscription
- Port d'un uniforme correct.
- Présentation des fournitures scolaires

▪ DU RECRUTEMENT

Les recrutements se font par voie de concours et éventuellement sur étude de dossier dans les conditions prévues par la commission permanente. Le dossier complet de demande d'admission devra comprendre les pièces suivantes :

- Les trois bulletins de notes originaux de l'année écoulée (2021/2022)
- Une copie légalisée de l'acte de naissance
- Une demande timbrée portant l'adresse complète du candidat.

Fait à douala, le _____

LE PROVISEUR